

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 19 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE : 19 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 25

L’an deux-mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00; sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

**Etaient présents :**

Mme. ARENOU, Maire  
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint  
Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,  
Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme. BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT, Mme RAKOTOMALALA, M. FOURE Mme BAUDRY, M JALLOT, Mme. KHARJA, M. FARIGOULE, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

Mme BATHILY (procuration à M. LONGEAULT)  
M. LIAOUI (procuration à Mme. ABLOUH)  
M. HILALI (procuration à M. BOUCHELLA)  
Mme. SIRAS (procuration à Mme. KHARJA)

**Absents excusés :**

Mme. CHATELAIN  
M. CAMARA  
M. ALIMI  
M. MARCIN  
M. GAYDOUK  
Mme DUBOIS  
Mme LARABI  
M. ODIRA

**CONVENTION POUR LE PROJET « UN MUR UNE ŒUVRE »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** la volonté de Chanteloup-les-Vignes de développer l’art dans l’espace public ;

**CONSIDERANT** l’intérêt pour Chanteloup-les-Vignes de participer au projet « Un Mur Une Œuvre » portée par la Communauté Urbaine

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;


**DECIDE :**

**D'AUTORISER** Madame le Maire ou toute autre personne dûment habilitée, à signer une convention de partenariat avec la Communauté Urbaine et l'artiste pour participer au projet.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre.

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT



Délibération certifiée exécutoire de par :

- l'affichage le :

- la transmission à la Sous-Préfecture

le :

Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20240926-2024-DEL-58-DE  
Date de réception préfecture : 01/10/2024